



## UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

[www.umespe.com](http://www.umespe.com) - [umespe@club-internet.fr](mailto:umespe@club-internet.fr)

PARIS, le 3 Juillet 2008

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### LA PERMANENCE DES SOINS DES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX : L'ABSENCE DE RECONNAISSANCE

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. regrette que, malgré nos nombreuses demandes, la reconnaissance de la permanence des soins effectuée par les médecins spécialistes libéraux reste ignorée, voire négligée, dans les rapports officiels.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle, qu'à ce jour, dans tous les établissements de soins privés, seuls trois praticiens (deux chirurgiens et un anesthésiste) bénéficient d'une reconnaissance financière de la pénibilité liée aux astreintes et ceci, depuis, seulement 2006.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle qu'à côté des médecins en charge des soins primaires, les médecins urgentistes, des organismes de régulation et des SAMU, les médecins spécialistes libéraux participent également à l'accueil des urgences tout au long de l'année. Sans leur engagement, les plateaux des services d'urgence des établissements privés ne pourraient fonctionner.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle qu'en dehors des établissements, il existe également des contraintes d'urgence imposées aux plateaux techniques d'imagerie et que certaines spécialités, comme les pédiatres, participent à l'organisation des services de garde non reconnus par les tutelles.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. regrette que, malgré les engagements pris à de nombreuses reprises, une négociation tarifaire ne soit pas à l'ordre du jour pour réorganiser la permanence des soins des médecins spécialistes libéraux en évitant les redondances et en obtenant pour ceux qui participent effectivement à cette pénibilité une reconnaissance financière.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. repousse au 1<sup>er</sup> août 2008 son préavis de retrait des astreintes dans l'attente de réponse positive au cours des négociations conventionnelles qui s'ouvrent la semaine prochaine.